

# Aides Jeunes sur les tournois individuels pris en compte pour le Mérite National Amateurs

valable uniquement pour les tournois à plus de 120km du domicile du joueur

Catégorie du tournoi →				0	1	2	3	3 bis	4	5	6	7	8	9	10
Minima requis Cf. Grilles des points pour les places obtenues, dans le Vademecum Fédéral	Joueurs nés en 1993 et après	STROKE-PLAY	MESSIEURS	Prise en charge <u>hors minima</u> de tous les tournois de catégorie 4 et moins (hors grand prix), sur présentation à l'ETR d'un programme de saison HAUT NIVEAU.					50ème	50ème	40ème	30ème	20ème	12ème	5ème
			DAMES						50ème	50ème	20ème	15ème	11ème	7ème	2ème
		MATCH-PLAY MESSIEURS/ DAMES	1/16 Finaliste						1/8 Finaliste	1/4 finaliste	1/4 finaliste	1/2 finaliste	1/2 finaliste	Finaliste	
Montant de l'aide accordée, versée au club en fin de saison				En France: 75€/jour de compétition A l'étranger: 120€/jour de compétition											
Aide forfaitaire pour les jeunes nés en 1993 et après				Sur présentation à l'ETR avant le 1er avril de la liste des jeunes du club s'engageant à: - faire au moins 3 Grand Prix individuels à plus de 120km du domicile - suivre le programme d'entraînement physique mis en place par la Ligue , le club recevra:  300€ par jeune ayant l'index requis pour les Grand Prix au 1er avril											
Le Mérite Jeunes Inter-régional, le Championnat de France -17ans et le Championnat de France Cadet, donnent lieu à des aides spécifiques;															